



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

COMPTE RENDU
Comité Syndical du 18 mars 2014

Le 18 mars 2014 à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical - légalement convoqués le 10 mars 2014 - se sont réunis en séance publique sur la commune de Poët-Laval, sous la présidence de Monsieur Philippe HILL.

Nombre de délégués en exercice :	26 titulaires 19 suppléants
Nombre de délégués titulaires présents :	13
Nombre de délégués suppléants présents :	01

Délégué(e)s excusé(e)s : Madame Delphine BARNAVON, messieurs Olivier CADIER, Max CHARROIN, Jean LIENHART, Jean-Paul TERROT.

Aleyrac :	Absent.
Comps :	Monsieur Jean-Pierre FABRE.
Dieulefit :	Madame Christine PRIOTTO, Messieurs Jean-Pierre BERNON, Michel FAURE, Philippe HILL, Jean-Louis MAGNAN.
Eyzahut :	Absent.
La Bégude de Mazenc :	Absent.
La Roche Saint Secret :	Absent.
Le Poët-Laval :	Madame Maryse THOMAS, Messieurs Paul BRUN, Jean-Luc EBERHARD, Franck REYNAUD.
Montjoux :	Excusé.
Orcinas :	Excusée.
Pont de Barret :	Excusé.
Rochebaudin :	Monsieur Francis JEAN.
Salettes :	Monsieur Alain ICARD.
Souspierre :	Monsieur Alain DE LESTRADE.
Teyssières :	Monsieur Franck MUCKE.
Vesc :	Excusé.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégué(e)s présent(e)s et remercie la commune de POËT-LAVAL de recevoir le comité.

Monsieur Paul BRUN souhaite excuser madame le Maire qui est retenue ailleurs.

Monsieur le Président constate que le quorum réglementaire est atteint.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le comité désigne monsieur Franck MUCKE, secrétaire de séance.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

AFFAIRES GENERALES

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du mardi 10 décembre 2013.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de formuler ses remarques sur le procès verbal de la réunion du 10 décembre 2013. Aucune observation n'est soulevée.
Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents lors du dernier Comité Syndical.

2. Participation du SIEA à la mutuelle et à la prévoyance du personnel.

Monsieur le Président indique que :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents ; Selon les dispositions de l'article 22 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en oeuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités. Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiées dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Dans le domaine de la santé et de la prévoyance, le SIEA du Pays de Dieulefit souhaite participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

Le montant ANNUEL/MENSUEL de la participation est fixée à 40 euros par agent. (10,00 euros pour la prévoyance et 30 euros pour la mutuelle).

Après discussion et délibération, le Comité approuve la proposition de monsieur le Président telle qu'exposée ci-dessus.

- Assainissement Non Collectif :

1. Vote du compte administratif 2013 et du budget 2014.

Afin de présenter et de proposer au vote le compte administratif 2013, monsieur Philippe HILL cède la présidence du Comité Syndical à monsieur Jean-Pierre FABRE.

Monsieur Jean-Pierre FABRE indique que l'exercice 2013 se clôture par un déficit de fonctionnement de 31 119,97 euros. Le déficit cumulé est porté à 10 758,17 euros.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Présentation et vote du compte administratif 2013 (présenté par monsieur Jean-Pierre FABRE) et du budget 2014 (présenté par monsieur Philippe HILL).

Fonctionnement dépenses	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
002			10 759,00
011	54 600,00	45 975,38	55 641,00
022	3 161,00		4 000,00
65			
67	62 200,00	59 847,77	27 000,00
Total dépenses	119 961,00	105 823,15	97 400,00

Fonctionnement recettes	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
002	20 361,80		
70	36 400,00	46 15,92	40 400,00
77	63 200,00	28 567,25	11 000,00 46 000,00
Total recettes	119 961,00	95 064,98	97 400,00

Après discussion et délibération, monsieur le Vice-Président met au vote le compte administratif 2013 :

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 00
Abstentions : 00

Monsieur le Vice-Président propose au comité de procéder au report du déficit cumulé en section de fonctionnement du budget primitif 2014 (compte 002) pour un montant de 10 759,00 euros.

Après discussion et délibération, les membres du Comité Syndical approuvent par 14 voix ce report.

Monsieur le Vice-président rappelle qu'il convient de voter sur le compte de gestion de monsieur le Trésorier. Le compte administratif et le compte de gestion étant identiques, il convient de procéder au vote.

Après discussion et délibération, les membres du Comité Syndical approuvent par 14 voix le compte de gestion de monsieur le Trésorier.

Budget 2014 :

Après discussion et délibération, monsieur le Président met au vote le budget primitif 2014.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Nombre de membres en exercice :	26
Nombre de membres présents :	14
Nombre de membres exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	00
Abstentions :	00

- **Assainissement collectif :**

1. Vote du compte administratif 2013 et du budget 2014.

Afin de présenter et de proposer au vote le compte administratif 2013, monsieur Philippe HILL cède la présidence du Comité Syndical à monsieur Jean-Louis MAGNAN.

Monsieur Jean-Louis MAGNAN indique que l'exercice 2013 se clôture par un excédent d'exploitation de 9 951,62 euros (cumulé 417 467,56 euros) et un excédent d'investissement de 92 883,96 euros (cumulé 96 621,05 euros).

Présentation et vote du compte administratif 2013 (présenté par monsieur Jean-Louis MAGNAN) et du budget 2014 (présenté par monsieur Philippe HILL).

Fonctionnement dépenses	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
011	379 435,00	288 424,59	253 000,00
014	35 000,00	33 535,00	34 000,00
022	22 000,00		32 000,00
023	236 080,00		337 467,00
042	85 000,00	82 952,80	85 000,00
63	20 250,00	19 072,31	20 200,00
65	2 000,00	0,13	2 000,00
66	6 000,00	5 345,93	4 000,00
67	22 000,00	8 741,87	15 000,00
68			
Total dépenses	887 515,00	419 003,32	862 467,00

Fonctionnement recettes	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
002	407 515,00		417 467,00
042	10 000,00	8 500,00	10 000,00
70	455 000,00	390 688,02	405 000,00
75	15 000,00	29 757,49	30 000,00
Total recettes	887 515,00	836 470,88	862 467,00



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Investissement dépenses	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
001			
040	10 000,00	8 500,00	10 000,00
16	37 000,00	36 063,13	21 164,00
23	361 417,00	29 071,78	487 924,00
45	19 400,00	16 334,87	
Total dépenses	427 817,00	89 969,78	519 088,00

Investissement recettes	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
001	3 737,00		96 621,00
021	236 080,00		337 467,00
040	85 000,00	82 952,80	85 000,00
10			
13	100 000,00	76 191,00	
45	3 000,00	23 709,94	
Total dépenses	427 817,00	182 853,74	519 088,00

Après discussion et délibération, monsieur le Vice-Président met au vote le compte administratif 2013 :

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de membres exprimés : 09
Pour : 09
Contre : 00
Abstentions : 00

Monsieur le Vice-Président propose au comité de procéder au report des excédents cumulés en section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2014.

Après discussion et délibération, les membres du Comité Syndical approuvent par 09 voix ce report.

Monsieur le Vice-président rappelle qu'il convient de voter sur le compte de gestion de monsieur le Trésorier. Le compte administratif et le compte de gestion étant identiques, il convient de procéder au vote.

Après discussion et délibération, les membres du Comité Syndical approuvent par 09 voix le compte de gestion de monsieur le Trésorier.

Budget 2014 :



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Après discussion et délibération, monsieur le Président met au vote le budget primitif 2014.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de membres exprimés : 10
Pour : 10
Contre : 00
Abstentions : 00

2. Provisions lagune

Monsieur le Président propose aux membres du comité d'inscrire au budget assainissement collectif 2014 une dépense de fonctionnement de 200 000,00 euros à l'article 6815 pour provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices afin d'envisager les travaux de restructuration de la lagune.

Le Comité décide à l'unanimité d'entériner cette inscription budgétaire.

- Eau potable :

1. Vote du compte administratif 2013 et du budget 2014.

Afin de présenter et de proposer au vote le compte administratif 2013, monsieur Philippe HILL cède la présidence du Comité Syndical à monsieur Jean-Louis MAGNAN (Vice-président).

Monsieur Jean-Louis MAGNAN indique que l'exercice 2013 se clôture par un excédent d'exploitation de 88 804,63 euros (cumulé 458 572,32 euros) et un excédent d'investissement de 37 276,82 euros (cumulé 186 664,77 euros).

Présentation et vote du compte administratif 2013 (présenté par monsieur Jean-Louis MAGNAN) et du budget 2014 (présenté par monsieur Philippe HILL).

Fonctionnement dépenses	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
011	245 780,00	181 861,17	248 650,00
012	238 950,00	225 354,94	254 250,00
014	69 000,00	68 343,00	70 000,00
022	37 324,00		6 641,00
023	345 867,00		476 326,00
042	105 336,00	104 832,53	105 336,00
63	25 130,00	23 944,00	25 150,00
65	19 500,00	16 988,29	21 000,00
66	1 000,00	731,35	210,00
67	20 500,00	11 778,93	20 000,00
Total dépenses	1 083 167,00	609 890,21	1 203 413,00

Fonctionnement	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
----------------	------------	--------------	-------------------



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

recettes			
002	369 767,00	369 767,00	458 572,00
013		774,00	
042	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	698 400,00	681 827,25	723 841,00
75			
77		1 087,28	
Total recettes	1 083 167,00	1 068 462,53	1 203 413,00

Investissement dépenses	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
040	15 000,00	15 000,00	15 000,00
16	10 000,00	9 524,51	2 500,00
20			
21	23 000,00	18 491,36	41 000,00
23	552 590,00	24 539,84	1 241 858,00
Total dépenses			1 300 358,00

Investissement recettes	Prévu 2013	Réalisé 2013	Propositions 2014
001			186 664,00
021	345 867,00		476 326,00
040	105 336,00	104 832,53	105 336,00
13			532 000,00
Total dépenses			1 300 358,00

Après discussion et délibération, monsieur le Vice-Président met au vote le compte administratif 2013 :

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de membres exprimés : 09
 Pour : 09
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Monsieur le Vice-Président propose au comité de procéder au report des excédents cumulés en section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2014.

Après discussion et délibération, les membres du Comité Syndical approuvent par 10 voix ce report.

Monsieur le Vice-président rappelle qu'il convient de voter sur le compte de gestion de monsieur le Trésorier. Le compte administratif et le compte de gestion étant identiques, il convient de procéder au vote.

Après discussion et délibération, les membres du Comité Syndical approuvent par 10 voix le compte de gestion de monsieur le Trésorier.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Budget 2014 :

Après discussion et délibération, monsieur le Président met au vote le budget primitif 2014.

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de membres exprimés : 10
 Pour : 10
 Contre : 00
 Abstentions : 00

2. Répartition des charges.

Monsieur le Président indique que certaines dépenses communes aux services eau et assainissement doivent être réparties sur les budgets.

Monsieur le Président propose de répartir les dépenses communes comme suit :

ARTICLES	LIBELLES	ASSAINISSEMENT	SPANC	EAU
6066	Combustible	2 500,00 €	2 000,00 €	7 000,00 €
6061	EDF	6 000,00 €	2 000,00 €	15 800,00 €
6063	Fournitures d'entretien	1 000,00 €	500,00 €	2 400,00 €
6064	Fournitures administratives	1 500,00 €	500,00 €	4 000,00 €
6068	Autres fournitures	9 600,00 €	1 000,00 €	32 000,00 €
6156	Maintenance	2 000,00 €	2 000,00 €	7 000,00 €
6161	Prime assurance	6 000,00 €	700,00 €	13 000,00 €
6256	Missions	200,00 €	200,00 €	1 000,00 €
6257	Réception	1 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
6261	Timbres	1 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
6262	Télécom.	3 000,00 €	1 500,00 €	8 000,00 €
6225	Comptable	200,00 €	200,00 €	600,00 €
64	Personnel	103 000,00 €	33 241,00 €	254 250,00 €
	Véhicule		3 000,00 €	20 000,00 €
6531	Elus	6 000,00 €	3 800,00 €	19 000,00 €
Total		143 000,00 €	52 641,00 €	390 050,00 €

Après discussion et délibération, le comité approuve la proposition du Président et autorise ce dernier à réajuster en fin d'exercice le montant du remboursement des frais selon les réalisations. Un état sera joint au compte administratif.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit
26220 DROME

Divers :

Monsieur Michel FAURE demande la parole qui lui est donnée par monsieur le Président.

Monsieur FAURE indique qu'il a apprécié de travailler avec les élus et le personnel du SIEA durant son mandat. Il souligne la disponibilité du personnel, la bonne ambiance qui règne au sein de la structure et le bon accueil qui lui a toujours été réservé.

Il souligne que cette ambiance est favorisée par l'action de Frédéric DUVAL (Directeur) et sa méthode de travail.

De plus, il évoque la présidence de monsieur Philippe HILL qui s'est caractérisée par une grande capacité d'écoute, d'anticipation sur les projets du SIEA. Il le remercie pour sa disponibilité et la qualité de sa présidence.

Monsieur le Président remercie monsieur Michel FAURE et souhaite associer à ces paroles l'ensemble des membres du Bureau, des Commissions et du Comité, du personnel et du Directeur du SIEA qui ont tous favorisés le travail constructif qui a été réalisé durant le mandat.

Pour clore la réunion, monsieur Paul BRUN, au nom de la commune de Poët-Laval, invite les participants à un apéritif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Fait à Dieulefit, le 19 mars 2014

Le Président,

Philippe HILL

